

Inscription RNCP : [RNCP 40692](#)
Niveau de qualification 4

Equivalences de compétences et Allègements de formation (sous certaines conditions)

- Dispenses de compétences et allègements de formation pour les diplômes suivants : DEAP (diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture), DARM (diplôme d'assistant de régulation médicale), DEA (diplôme d'Etat d'ambulancier), Baccalauréats professionnels SAPAT et ASSP, TPADVF (Titre professionnel d'assistant de vie aux familles), TPASMS (Titre professionnel d'agent de service médico-social), DEAES (diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social).

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez intégrer notre formation, vous pouvez nous contacter à l'adresse : ifsisaumur@ch-saumur.fr

Lieu de la formation bâtiment inauguré en 2021 accessible aux personnes en situation de handicap



Accès - Restauration - Hébergement

- Proche de la gare SNCF et d'un arrêt de bus. Un parking au sein du Pôle est ouvert aux élèves.
- Pour la prise de repas, des micro-ondes, des distributeurs ainsi qu'un espace de convivialité sont à disposition des élèves. Un distributeur de plateau repas confectionnés par le CH de Saumur est disponible.
- L'institut ne dispose pas d'internat.

Tarifs de la formation

- Frais d'inscription aux épreuves de sélection : Pris en charge pour les personnes en poursuite de scolarité ou demandeur d'emploi sur l'année 2025.
- Gratuité de la formation par un financement régional pour les personnes en poursuite de scolarité et demandeurs d'emploi. Toute situation particulière est étudiée.
- Promotion professionnelle ou Transitions-Pro : 8417€ pour une formation complète (année scolaire 2026-2027).
- Pour les cursus potentiellement non complets : merci de nous contacter pour l'élaboration de devis.

Secrétariat IFAS

Tél : 02.44.68.78.25

Mail : eas@ch-saumur.fr



Institut de Formation d'Aides-Soignants
80 rue des Iles
B.P. 100
49403 SAUMUR



FORMATION AIDE-SOIGNANTE



Devenir aide-soignant

- Former des professionnels de santé réflexifs, autonomes, responsables et donc compétents, en vue de s'adapter pour un meilleur service aux personnes et à la société.

dernière mise à jour : Mars 2026

Taux de réussite au diplôme d'Etat aide-soignant

2024/2025 : 88% des élèves présentés au jury final

Taux de satisfaction

Au terme de la formation, 100% des répondants se disent prêts à exercer leurs futures fonctions

Taux d'insertion professionnelle

98% des formés occupent un emploi au moment de l'enquête (source : recueil d'informations auprès des élèves diplômés)

Déroulement de la formation

Se compose de 5 blocs de compétences et d'un Accompagnement Pédagogique Individualisé.

- **Accompagnement pédagogique individualisé** : 35 h
- **Bloc 1** - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- **Bloc 2** - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- **Bloc 3** - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- **Bloc 4** - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- **Bloc 5** - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

Possibilité de valider les blocs de compétences indépendamment.

Stages

- 3 stages de 5 semaines
- 1 stage de 7 semaines

dont au moins un stage auprès de personnes âgées et un stage auprès de personnes en situation de handicap



Equivalence / Passerelle

Dispenses et allègements selon l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, se référer au texte sur le site :

<https://www.ch-saumur.fr/professionnels-etudiants/Etudiants/IFAS>

Durée

- Au total 1540 h : 770 h de cours + 770 h de stage
- Début de la formation : 24 Août 2026
- Fin de la formation : 16 Juillet 2027 (sous réserve de modification)

Conditions d'inscription pour la formation aide-soignante

Pré-requis

- Pas de prérequis de diplôme.
- Etre âgé(e) de 17 ans à l'entrée en formation.
- Satisfaire aux obligations de vaccination pour l'exercice du métier : en préalable à la formation, il est impératif d'être à jour de ses vaccinations et, de plus, être immunisé(e) contre l'Hépatite B.

Modalités de sélection

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié, les informations sur le calendrier de la sélection, les modalités d'admission et le nombre de places à l'IFAS seront disponibles dès le premier trimestre 2025 sur le site :

<https://www.ch-saumur.fr/professionnels-etudiants/Etudiants/IFAS>

Le dossier d'inscription sera disponible et téléchargeable sur ce site dès le début des inscriptions.

Capacité 60 places

Objectifs

A l'issue de la formation, vous serez capable de

- dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- 1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- 2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
- 3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Nos intervenants

Une équipe de formateurs permanents et de professionnels vacataires confirmés (cadres de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, psychologue...) du secteur privé et public.

Méthodes et moyens pédagogiques

Une démarche pédagogique fondée sur des valeurs : respect, équité, responsabilité, altérité.

La formation s'appuie sur des valeurs humanistes ouvertes à la diversité des situations vécues par les personnes et sur le courant pédagogique du socio-constructivisme.

Le courant pédagogique se situe dans la perspective d'accompagner, d'aider l'élève à se former et à se construire. L'apprentissage se fait par interaction :

- cours magistraux à la pédagogie active
- travaux dirigés et travaux pratiques
- ateliers de simulation
- formation en distanciel

Nous utilisons :

- salles de cours avec vidéoprojecteur et tableau blanc
- amphithéâtres équipés pour visioconférences
- espace simulation

Vous avez à votre disposition :

- un Centre de Documentation et d'Information
- un Espace Numérique de Travail



Evaluation

- Contrôle des connaissances : évaluation par module, épreuves écrites, orales , pratiques simulées.
- L'acquisition des compétences en stage est évaluée par les professionnels.
- Diplômation : présentation au jury de certification (la validation de l'ensemble des modules et compétences est nécessaire)